

Gagny, le 11 Mai 2016

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL PERSONNALISE

Madame, Monsieur,

Créée en 1989, **Le Cabinet Associatif** a pour but de promouvoir la psychologie clinique et la psychanalyse de manière à ce que les personnes qui s'en sentiraient éloignées pour des raisons culturelles ou financières puissent en bénéficier.

Ainsi, Le Cabinet a mis en place des réunions d'équipes pluridisciplinaires ayant pour objet **l'analyse des pratiques** à travers l'étude de cas rapportés par le personnel, une réflexion sur les comportements à adopter et l'élaboration de chacun.

Nous intervenons auprès de C.H.R.S, Foyers de Jeunes Travailleurs, M.A.S, I.M.E, CAMPS, Clubs de prévention, crèches, maison de retraite, foyers d'accueil médicalisés...L'implication des équipes pluridisciplinaires est source de stress et fréquemment nous recevons en entretiens individuels des professionnels en difficulté. L'accord national interprofessionnel du 2 Juillet 2008 fait obligation à l'employeur d'évaluer les risques et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.

Nous formalisons désormais cet espace **d'accompagnement professionnel personnalisé** qui est centré sur les difficultés que peuvent traverser les professionnels dans la gestion de leur mission: tensions, agressivités, parfois violence, angoisse, repérage de la place professionnelle au sein de l'établissement... Il est indispensable d'accompagner **de manière individuelle** la souffrance au travail dans un cadre qui lui est spécialement dédié et sous la forme d'entretiens qui peuvent avoir lieu en nos bureaux ou dans vos institutions.

Nous restons à votre disposition pour envisager cette nouvelle forme d'accompagnement des professionnels de vos institutions.

Le Directeur

Jean-Louis BENADON

